Â

Â

ConformÃ©ment Ã l'article L 178, les mandataires des listes de candidats peuvent se pourvoir devant le Conseil Constitutionnel en cas de contestation dans les 24 heures. Ce dÃ©lai de 24 heures expire le lundi 07 mai 2012 Ã 20 heures conformÃ©ment Ã l'article R 18 du Code Ã©lectoral, selon la DGE.

Les SÃ©nÃ©galais ont convoquÃ©s aux urnes le 1er juillet pour Ã©lire 150 dÃ©putÃ©s. Ce scrutin est le premier test de la loi sur la paritÃ© votÃ©e en 2010.

Cette loi exige des partis et coalitions l'Ã©galitÃ© de genre - autant de femmes que d'hommes - sur les listes devant disputer des fonctions Ã©lectives ou semi-Ã©lectives, comme les lÃ©gislatives.

Moustapha Niasse, le leader de l'Alliance des forces du progrÃ¨s(AFP), va diriger la liste de la mouvance prÃ©sidentielle avec la Coalition "Benno Bokk Yakaar". Djibo Ka conduit l'Union pour le renouveau dÃ©mocratique (URD), Demba Dia, la Coalition des AlliÃ©s du peuple pour relever les dÃ©fis du 21-Ã¨me siÃ©cle.

And-JÃƒÂ«f/Parti africain pour la dÃ©mocratie et le socialisme (AJ/PADS), la Convergence patriotique pour l'Ã©quitÃ© et le Mouvement citoyen pour la refondation nationale "Bes Du Ã‘akk" ont respectivement Ã leur tÃªte Mamadou Diop " Decroix", Demba Diop et El Hadj Mansour Sy " Djamil".

L'ancien parti au pouvoir, le Parti dÃ©mocratique sÃ©nÃ©galais (PDS), sera conduit par Oumar Sarr, son coordonnateur et maire de Dagana, tandis que la Coalition "Bokk Giss Giss", issue du PDS, sera emmenÃ©e par l'ancien maire de Dakar et prÃ©sident du SÃ©nat, Pape Diop.

Matabara Diop conduit Synergie pour le progrÃ¨s et la dÃ©mocratie, Souty TourÃ©, le Parti socialiste authentique (PSA), Abdou Samath MbackÃ©, la Coalition "Salam", Moussa Tine, l'Alliance dÃ©mocratique "Pencoo", Abdourahim Agne, la Coalition "And Taxawal Askan Wi" et Alioune Badiane, la Coalition "Lii Dal Na Xel".

Le Parti de l'Ã©mergence citoyenne (Tekki), la coalition "Deggo Souxali Transport Ak Commerce", le mouvement "Wallu Askan Senegal" et la coalition "Leeral", sont respectivement conduits par Mamadou Lamine Diallo, Alassane Ndoye, Amadou Sarr, et El Hadj Moustapha Diouf.

Les autres tÃªtes de listes sont : Ousmane Huchard (Rassemblement des Ã©cologistes du SÃ©nÃ©gal (RES-Les Verts), Samir Abourizik (DÃ©mocratie citoyenne, DC), Mbaye Niang (Mouvement rÃ©publicain pour le socialisme et la dÃ©mocratie, MRDS), Cheikh Ahmadou Kara MbackÃ© (Parti pour la vÃ©ritÃ© et le dÃ©veloppement, PVD), Serigne Khadim Thioune (Mouvement patriotique sÃ©nÃ©galais Faxas MPS/Faxas).

Source: allAfrica